

PRIMAGAZ

Cœur Défense Tour B, 110 esplanade du Général de Gaulle,
92932 Paris, La Défense cedex
SAS au capital de 42 441 872 Euros - RCS Nanterre 542 084 454
SIRET 542 084 454 00843 - APE 4671 Z
N° ident. TVA FR 68 542 084 454



OFFRE MA PRIMA

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Offre destinée aux clients particuliers déjà propriétaires de leur citerne

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE	Durée de l'engagement	1 an
	Initiative de la livraison	Client livraison sur commande
	Caractéristiques de la citerne	Citerne propriété client
PRIX DE LA FOURNITURE DU GPL	Prix du GPL <i>Ces prix incluent la TICPE (montant en vigueur depuis le 01/08/2020 de 66,30 € HT /tonne, soit 0,48 ct€ HT / kWh). Les variations de TICPE seront répercutées de plein droit immédiatement sur le prix du GPL.</i>	1204,08 €/T TTC <i>Barème Ma Prima en vigueur</i>
	Frais de livraison	De 0 à 150 € TTC (selon période, délais et quantité à livrer). <i>Livret des services en vigueur</i>
	Modalités de modification du prix GPL	Le prix est modifié : <ul style="list-style-type: none">de plein droit en cas de variation des taxes affectant le GPL notamment de la TICPE,maximum 2 fois par an (avril / octobre) dans la limite de -5% à + 5% par modification vs. barème gaz précédent notamment en fonction de la variation des coûts de Primagaz (ex : coûts des matières premières, industriels et logistiques).
FRAIS DE MISE À DISPOSITION DE LA CITERNE	Installation	Non applicable
	Location	Non applicable
	Dépôt de garantie	Non applicable
FRAIS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA CITERNE		<ul style="list-style-type: none">Inspection périodique : 131,62 € TTCRequalification décennale de la citerne sur site : sur devis.Autres prestations de maintenance et d'entretien : détails des prix dans le Livret des services Clients en vigueur au jour de la prestation. <i>Livret des services en vigueur</i>

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

FRAIS DE SORTIE DU CONTRAT	Retrait de la citerne	Non applicable
	Neutralisation éventuelle de la citerne	Non applicable
	Repompage éventuel du gaz	Non applicable
	Pénalités en cas de résiliation anticipée	Pas de frais de résiliation anticipée
OPTIONS	Service à la carte	Détails et tarif dans le livret des services clients en vigueur au jour de la prestation. <i>Livret des services en vigueur</i>
Somme des frais sur la durée du contrat <i>(hors fourniture du GPL, avec maintenance)</i>		Maintenance : 131,62 € TTC
Estimation du coût annuel* <i>(pour une consommation GPL 1,37t/an)</i>		1781,21 € TTC
<p><i>En cas de modification des conditions contractuelles relatives au prix et frais indiqués, le consommateur en sera informé par écrit au moins un mois avant. Tant qu'il n'aura pas accepté les nouvelles conditions il pourra résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.</i></p> <p><i>*Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base d'une consommation de 1,37 tonne de GPL, correspondant au volume moyen d'énergie consommé en France pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude d'une résidence principale.</i></p>		

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

*Frais de retrait et de mise au rebut ou proposition de rachat par Primagaz – sur étude

Parlons bien-être et économies d'énergie

Contactez-nous au **0970 808 708***

ou **Espace client** sur **primagaz.fr**

*Numéro non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 18h.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.primagaz.fr

PRIMAGAZ - SAS au capital de 42 441 872 € - 542 084 454 RCS NANTERRE - Cœur Défense,
Tour B - 110 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex
Document valable au 07/2023



PRIMAGAZ